

# COMBIEN ÇA NOUS COÛTE : ÉVALUER LE COÛT DE L'ACTION ET DE L'INACTION EN MATIÈRE DE LUTTE ANTITABAC

## FICHE D'INFORMATION

Les efforts de la lutte antitabac ciblent directement la réduction du tabagisme et le recul des maladies et des décès prématurés qui y sont associés, mais le tabagisme génère également des coûts indirects et des coûts d'opportunité colossaux qui se répercutent sur les économies nationales.

On croit souvent, à tort, que la réduction du tabagisme relève de la seule responsabilité des ministères de la Santé alors que le succès de la lutte antitabac repose sur une approche impliquant le gouvernement et la société dans leur ensemble.

Une stratégie efficace **pour capter l'attention de toutes les unités d'un gouvernement** consiste à calculer le coût économique de l'épidémie du tabagisme et à le comparer au coût de mise en œuvre des politiques et des programmes pour combattre cette épidémie.

Des réponses claires et fiables aux questions ci-après contribuent à faire reconnaître la lutte antitabac comme une priorité nationale :

- Dans quelle mesure le tabagisme affecte-t-il l'économie et la croissance économique de notre pays ?
- Quel est le coût d'une mise en œuvre de bonne foi de la CCLAT ?

### Les coûts de l'épidémie tabagique

Les répercussions économiques du tabagisme sont dévastatrices à l'échelle mondiale et nationale, ainsi qu'au niveau des ménages. Les coûts les plus évidents sont ceux induits par le traitement des maladies causées par le tabac : cancers, affections cardiaques et pulmonaires, et toute une myriade de maladies non transmissibles (MNT). Ces **coûts directs** de la hausse des dépenses de santé ne sont qu'un élément du tableau.

S'y ajoutent les **coûts indirects** de la perte de productivité due à la maladie et au décès prématuré, aux dommages causés par le feu, aux dommages environne-

### COP6 DECISION 17

En octobre 2014, le Secrétariat de la Convention, l'OMS, le PNUD et la Banque mondiale ont été invités à :

- continuer de mettre au point **des outils complets permettant d'évaluer le coût de la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS** pour qu'ils puissent être utilisés au niveau des pays et adaptés au contexte national par les Parties ;
- élaborer et fournir **un outil méthodologique permettant d'évaluer l'impact économique de la consommation de tabac sur la charge de morbidité** et les systèmes de santé ainsi que les autres coûts sociaux, environnementaux et économiques connexes affectant la pauvreté et le développement, notamment les coûts que supporteraient la santé et l'économie en l'absence de la lutte contre le tabagisme.

mentaux et à la souffrance immatérielle des victimes et de leur famille. Enfin, on relève également **des coûts d'opportunité** puisque les dépenses liées au tabagisme privent les ménages et la société de précieuses ressources qui pourraient être consacrées à des investissements importants.

Il est important de disposer de données de qualité concernant le coût actuel du tabagisme pour les économies nationales. Ces données devraient aller de pair avec **des projections des coûts futurs** si les tendances actuelles du tabagisme se maintiennent et qu'aucune mesure n'est prise pour les enrayer.

Ces estimations prévisionnelles revêtent une importance particulière dans les régions où l'épidémie du tabagisme se propage rapidement, à l'instar de l'Asie et de l'Afrique, et dans les pays où le gouvernement assume une responsabilité croissante eu égard au coût de la santé.



# COMBIEN ÇA NOUS COÛTE : ÉVALUER LE COÛT DE L'ACTION ET DE L'INACTION EN MATIÈRE DE LUTTE ANTITABAC

## FICHE D'INFORMATION

Se fondant sur de précédents travaux, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié en 2011 **l'Economics of Tobacco Toolkit**<sup>1</sup> (en anglais) qui explique, étape par étape, les différentes techniques d'estimation de la mortalité, de la morbidité et des dépenses de santé attribuables au tabagisme. Le manuel présente des techniques d'estimation alternatives, en tenant compte du caractère limité des données dans de nombreux pays. Plus récemment, de nouveaux manuels ont été publiés sur d'autres aspects importants de l'analyse économique<sup>2</sup>.

### Le coût de la lutte antitabac

La Convention-cadre de l'OMS pour la Lutte Antitabac (CCLAT) et les directives qui s'y rapportent sont le point de départ pour l'élaboration de la législation et des plans d'action dans le domaine de la lutte antitabac à l'échelle nationale. Mais pour pouvoir être exécuté, tout plan de mise en œuvre et d'application de la législation requiert un budget. Des travaux utiles ont été menés à cet égard et doivent à présent être traduits en actes dans les différents pays.

L'OMS a mis au point **un outil de planification financière** (couvrant la période 2011-2025) afin de prévoir les ressources nécessaires aux fins de la prévention des MNT, notamment la lutte antitabac<sup>3</sup>. Cet outil a vocation à « améliorer les mécanismes traditionnels de budgétisation au sein des pays et apporter de nouvelles informations aux agences de développement eu égard aux ressources requises afin de traiter le fardeau croissant des MNT »<sup>4</sup>.

À ce jour, l'outil a été utilisé pour déterminer, en 2011, le coût mondial d'un ensemble d'interventions constituant les « meilleurs investissements » dans le domaine des MNT. Selon le site web de l'OMS, des travaux sont en cours afin d'intégrer une composante MNT à **un outil de calcul des coûts bien plus important appelé OneHealth**, fruit de la collaboration entre de nombreuses agences des NU<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> OMS. 2011. Economics of Tobacco Toolkit: Assessment of the Economic Costs of Smoking. À l'adresse : [http://whqlibdoc.who.int/publications/2011/9789241501576\\_eng.pdf](http://whqlibdoc.who.int/publications/2011/9789241501576_eng.pdf)

<sup>2</sup> La Banque mondiale. (2013): Economics of Tobacco Toolkit: tool 2-7

<sup>3</sup> OMS. 2011. Scaling up action against non-communicable diseases: How much will it cost? À l'adresse : [http://www.who.int/nmh/publications/cost\\_of\\_inaction/en/](http://www.who.int/nmh/publications/cost_of_inaction/en/)

<sup>4</sup> ibid, p. 5

<sup>5</sup> informations complémentaires : <http://www.who.int/choice/onehealthtool/en/>

<sup>6</sup> OMS. 2011. Scaling up action against non-communicable diseases: How much will it cost? p.17

### Calcul du retour sur investissement

Il est important de porter à la connaissance des décideurs politiques et du public le coût de l'action, et de l'inaction, en matière de lutte antitabac. L'impact de ces deux paramètres sera multiplié s'ils peuvent être utilisés conjointement afin de rehausser la rentabilité des mesures de lutte antitabac.

Fort de ces données, la communauté de lutte antitabac sera mieux armée pour plaider en faveur d'une application accélérée de la CCLAT et pour réfuter les arguments de l'industrie du tabac.

*Le coût annuel total de l'application de quatre mesures de réduction de la demande figurant dans la CCLAT\* et basées sur la population, y compris la gestion globale des programmes et le soutien des médias, a été évalué à 0,6 milliard de dollars E.-U. pour l'ensemble des pays à revenu faible ou intermédiaire, soit 0,11 dollar E.-U. par personne et par an.*

\*lieux sans fumés, taxes sur le tabac, avertissements sanitaires sur les paquets, interdictions de la publicité du tabac

### Engagements internationaux

À l'occasion de la dernière grande rencontre internationale dans le domaine de la lutte antitabac – **la sixième session de la Conférence des Parties (COP6) à la CCLAT** – les gouvernements ont reconnu la nécessité de développer plus avant ces arguments économiques.

Le Secrétariat de la Convention, l'OMS, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont été invités à poursuivre la mise au point de divers outils économiques pouvant être utilisés au niveau des pays<sup>6</sup>. Malheureusement, aucun budget n'a été alloué et aucun calendrier n'a été établi pour assurer leur réalisation<sup>7</sup>.

En réponse aux engagements pris dans le cadre de la COP6, le Secrétariat de la Convention et d'autres organisations intergouvernementales vont devoir intensifier leurs efforts et veiller à ce que les outils mis au point puissent aisément être appliqués dans des pays affichant des niveaux socio-économiques distincts, en s'appuyant sur les données déjà existantes.

<sup>7</sup> Décision FCTC/COP6(17) de la COP

<sup>8</sup> Décision FCTC/COP6(27) de la COP